

Lettre d'Information de la FSM

<http://fsm.broca.inserm.fr/FSM/>

N°3
Novembre 2005



¤Rubriques¤

- Vie de la FSM
 - ↳ Actualité
 - ↳ Dossiers
 - ↳ Temps forts
 - ↳ Compte-Rendu
- Information générale
- HAS
- Article de presse
- Brèves

¤Editorial¤

Directeur de la publication

Pr Jacques Barrier

Président de la FSM

Rédactrice en chef

Dr Frédérique Brudon

Secrétaire Générale de la FSM

Comité de rédaction

Bureau de la FSM

Secrétariat

Anne-Sophie Templon

Tél : 01 42 71 73 28

E-mail : secretariat.FSM@fedsm.org



Composition du Bureau

1^{er} Composition du Bureau de la F.S.M. élu pour deux ans par le Conseil d'Administration le 14 décembre 2004

Président

Pr Jacques BARRIER, *Médecine Interne*
(jacques.barrier@univ-nantes.fr)

Past-Président

Dr Jean-Marc DUMEIX, *Anesthésie*
(dumeix@aol.com)

Vice-Président

Pr Olivier GOEAU-BRISONNIERE, *Chir.
Vasculaire*
(olivier.goeau-brissonniere@apr.aphp.fr)

Secrétaire Générale

Dr Frédérique BRUDON, *Neurologie*
(frederique.brudon@clinique-tonkin.fr)

Secrétaires Généraux Adjoints

Dr Jean-Yves FRABOULET, *Cardiologie*

Trésorier

Pr Vincent DELMAS, *Urologie*
(vincent.delmas@bch.ap-hop-paris.fr)

Trésorier Adjoint

Pr Jean-Luc WAUTIER, *Hémobiologie*
(jlwautier@ints.fr)

Membres

Dr Nicole GARRET-GLOANEC, *Psychiatrie*
(nicole.garret@wanadoo.fr)

Dr Jean LANNELONGUE, *Orthopédie*
(clinique-dames-blanches@wanadoo.fr)

Dr Jacques MARTEL, *Dermatologie*
(jch.martel@laposte.net)

Dr Clara PELLISSIER, *Gynécologie*
(clarap@wanadoo.fr)

Pr Christian RABAUD, *Pathologie
Infectieuse*
(c.rabaud@chu-nancy.fr)



Composition du Conseil d'Administration

2° Nomination des Conseillers Techniques : ont été nommés Conseillers Techniques de la F.S.M. les anciens Présidents :

- Pr Guy FRIJA, *Radiologie*
- Pr Claude GUEROT, *Cardiologie*
- Dr Jean-Michel TURIN, *Psychiatrie*

3° Nomination des Chargés de Mission

- ❖ Démographie Médicale
Pr Claude GUEROT
- ❖ F.M.C. - Evaluation

Pr Pierre BOURGEOIS (pierre.bourgeois@psl.ap-hop-paris.fr), Pr Jean-Marie BONNETBLANC (jean-marie.bonnetblanc@wanadoo.fr) et le Dr Catherine COTHEREAU, CNFMC des salariés (catherine.cothereau@sncf.fr)

- ❖ Relations internationales

Dr Jean-Baptiste KERBRAT dans la Commission des Relations Internationales, présidée par le Pr Olivier GOEAU-BRISSONNIERE avec le Pr Jean-Luc WAUTIER

- ❖ E.P.P. :

Dr Jean-Michel THURIN (Conseiller Technique) dans la Commission de l'Evaluation des Pratiques Professionnelles, présidée par le Dr Frédérique BRUDON avec le Pr Jean-François ELIAOU, le Dr Nicole GARRET-GLOANEC et le Pr Olivier GOEAU-BRISSONNIERE



Compte-Rendu de la Journée d'Automne

I - Rapport moral

Il est présenté par la Secrétaire Générale le Dr Frédérique Brudon. Il reprend de façon synthétique l'ensemble des travaux de la matinée (Journée d'automne de la FSSM du 28 octobre) en présence de 62 représentants des Sociétés Savantes/Structures Nationales Professionnelles de Spécialités et de personnalités invitées :

- *Dr Alain Beaupin*, Président du Comité National de Coordination de FMC et du CN FMC des salariés,
- *Dr Bernard Ortolan*, Président du CN FMC des libéraux,
- *Mme Lai Fat* Chargée de mission, représentant le Pr Dominique Bertrand, Président du CN FMC des hospitaliers
- *Dr Jean-François Thébaut*, Vice-Président du Comité de Coordination de FMC des libéraux
- *Pr Philippe Casassus, Dr Nathalie Riolacci-Dhoyen, Dr Marielle Lafont* de la HAS
- *Dr Bernard Maillet*, Secrétaire Général de l'UEMS.

Excusés : Pr Laurent Degos et Pr Jean-Michel Chabot (HAS) ; Pr Jacques Roland (CNOM)

I - 1 FMC

- Le décret est en instance (Conseil d'état). Les dossiers d'agrément des Sociétés Savantes seront à adresser aux CN FMC (libéraux, salariés et hospitaliers) dès que le dossier d'agrément sera finalisé par le Comité de Coordination (les Sociétés seront prévenues par la FSSM avec un guide de rédaction des dossiers). La cohérence entre les CN FMC a été un souhait fort de la FSSM.

- Opération évaluation des programmes de FMC des Sociétés Savantes à l'occasion d'un congrès (Orthopédie, Rhumatologie, Dermatologie en 2004, Médecine interne, Transfusion Sanguine, Médecine Vasculaire, Gériatrie, Neurologie libérale, Biologie Clinique, SFL SIDA, Chirurgie plastique et Reconstructrice en 2005, Oncologie repoussée en 2006. Une dizaine de Sociétés sont candidates en 2006. Elles seront acceptées dans l'ordre d'arrivée des lettres d'engagement. Les Prs Pierre Bourgeois et Jean-Marie Bonnetblanc, chargés de mission font l'analyse de l'expérience et proposent des améliorations de fonctionnement pour l'Assemblée Générale l'après-midi.

I - 2 EPP

Obligation depuis le 1er juillet 2005. Explicitation du dispositif par les représentants de la HAS. Citation des expériences en cours (pathologistes, urologues en particulier), du dossier d'agrément et de l'intérêt fort des Sociétés Savantes à s'intégrer dans le dispositif. La campagne d'adhésion a démarré. Le bilan du chantier d'été EPP de la FSM qui a réuni plus de 30 Spécialités est présenté par Jacques Barrier, Président de la FSM (CR en annexe) avec interventions des chargés de mission (Frédérique Brudon, Nicole Garret-Gloane, Jean-Michel Thurin)

I - 3 UEMS

Présentation des enjeux par le Dr Bernard Maillet. Animation de la discussion par Olivier Goeau-Brissonnière, Vice-Président de La FSM en particulier sur le rôle de la FSM, aux côtés de l'UMESPE qui doit régler son arriéré de la cotisation Française à l'Europe. La participation des Sociétés aux boards de Spécialités est l'objet de nombreuses interventions. Une discussion sur le rôle respectif des sociétés et des syndicats est prévue avec l'UMESPE (Dr Rey). Intervention des chargés de mission (Jean-Baptiste Kerbrat).

II - Perspectives et décisions de l'AG

II - 1 Opération d'évaluation des programmes de FMC des congrès des Sociétés Savantes

Pour des raisons de disponibilités des évaluateurs, on convient d'évaluer huit à dix congrès au maximum par an. Il sera possible d'évaluer des congrès de sociétés non membres de la FSM moyennant une rétribution qui sera fixée par le Bureau on demandera aux sociétés qui veulent se faire évaluer d'envoyer impérativement un de leurs membres comme évaluateur externe avant de se faire évaluer. Le président d'un Comité aura eu une expérience préalable comme évaluateur. On propose de réaliser une trame pour le rapport interne afin de l'améliorer et également d'harmoniser les rapports d'évaluation externe

II - 2 EPP

Un des rôles de la FSM serait de réunir les expériences et innovations des diverses sociétés pour l'organisation de leur EPP. La FSM peut aider les Sociétés Savantes à remplir leur dossier de demande d'agrément pour être organisme chargé d'EPP selon les critères de la HAS ; il est prévu à cet effet une conférence téléphonique le mardi 15 novembre de 13 à 14 heures à laquelle seront conviés au maximum 30 personnes représentant les Sociétés Savantes et à laquelle participeront les Prs Philippe Casassus et Jean-michel Chabot de la HAS

Création de standards d'outils d'EPP et réflexion sur un outil Internet d'EPP.

La FSM est mandatée pour créer un Organisme Agréé non concurrentiel des Sociétés Savantes mais ayant un rôle subsidiaire ou aidant à la formation des formateurs ; on prévoit deux séminaires de formation des responsables EPP des sociétés (éventuellement avec l'ISCMM) :

- planifier une action ponctuelle d'EPP au cours d'un congrès
- organiser un programme continu d'EPP (groupe de pairs, staff protocolés etc..) La FSM fera un dossier d'agrément d'OA à l'EPP ; on peut créer un conseil scientifique avec les responsables EPP des Sociétés Savantes

II - 3 Démographie et compétences médicales

Nomination de chargés de mission : le Pr Claude Guérot Conseiller technique sera responsable d'une mise à jour sur la démographie médicale et les compétences

Actes à risque sérieux et innovations technologiques : nécessité d'une cellule dans chaque société.

II - 4 Représentation de la FSM à la HAS

De nombreux membres de la FSM sont inclus es qualité dans des commissions HAS. En tant que Président de la FSM, Jacques Barrier a été nommé à la commission des recommandations de pratiques (un mardi par mois). Déjà membre d'un CN FMC et du comité de coordination national, il souhaite laisser sa place à un membre de la FSM plus disponible. Des candidatures sont attendues à ce poste très stratégique de la HAS (indemnisé).

II - 5 Equilibre des finances de la FSM

A l'unanimité des voix (sauf une abstention) le compte est validé avec une réserve : on demande des comptes plus explicites à la société comptable avec soumission au prochain Conseil d'Administration en décembre 2005. Dès à présent, il est demandé d'équilibrer les comptes de différentes manières.

- pour augmenter les recettes il est décidé de ne pas accepter des petites sociétés une cotisation inférieure à la moitié de la cotisation normale (montant inchangé depuis 1997)

- acceptation d'évaluer des congrès d'organisations ou de sociétés qui ne sont pas membres de la FSM moyennant un dédommagement substantiel.

- réévaluer le forfait d'évaluation de congrès et celui du prêt de numéro de formateur afin qu'ils couvrent les frais réels

- supprimer certains coûts de communication institutionnelle : les prix de communication de la FSM et la participation au MEDEC dont l'impact est considéré comme insuffisant par les différentes personnes ayant tenu le stand.

- renégocier les frais financiers (garder ou non la Fiduciaire selon le prochain rapport comptable)

- demander une participation aux frais pour les séminaires de formation

- seules les sociétés à jour de cotisation pourront participer aux programmes de la FSM

II - 6 Thème des prochaines journées d'automne (2006) :

Enquête à lancer auprès des sociétés adhérentes.

Programme d'Actions 2006



1° Formation Médicale Continue :

- Validation par la FSM de la démarche-qualité des programmes de FMC sur la base d'un engagement à la charte de qualité FMC de la FSM et de l'opération d'évaluation des programmes de FMC des Sociétés Savantes (congrès).
- Les Sociétés qui ne sont pas encore entrées dans cette opération d'évaluation des congrès peuvent le faire en envoyant une lettre d'engagement selon le modèle défini. Cependant, en raison de la demande, nous sommes dans l'obligation d'échelonner les évaluations en 2006 et 2007.
- Aide aux Sociétés Savantes à la rédaction du dossier d'agrément pour la FMC (conseils nationaux de FMC).
- Poursuite de nos séminaires de formation des responsables des Sociétés Savantes.

2° E.P.P.

- L'opération d'aide à l'agrément à l'EPP est démarrée : d'une part une conférence téléphonique avec les responsables de la H.A.S. le mardi 15 novembre (action à renouveler) ; d'autre part deux séminaires de formation en 2006, le 23 janvier sur "*Comment créer une session d'EPP ponctuelle au cours d'un congrès ?*" et le 6 février sur "*Comment créer un programme continu d'EPP dans une spécialité ?*".
- Lancement d'un programme "E-EPP", c'est-à-dire un programme par Internet pour les Sociétés Savantes.

3° Démographie médicale

Suivi du dossier par notre chargé de mission.

4° Participation aux commissions de la H.A.S.

L'Assemblée Générale a recommandé de régulariser la situation des Sociétés (adhérentes ou non). Toutes nos activités sont donc réservées à nos adhérents à jour de cotisation.

PS : si vous ne souhaitez plus être abonné à cette lettre électronique, merci de le signaler à la Fédération par retour de courriel



Information Générale

Enquête auprès des Sociétés Savantes sur l'élaboration des référentiels de bon usage pour les produits de la liste « hors GHS » menée par la HAS et l'ASSAPS

Le questionnaire a été adressé par voie postale à chaque Société

Merci de répondre à la HAS et à l'AFSSAPS

Coordonnées de la HAS et de l'AFSSAPS

HAS

Monsieur A. Coulomb

Direction Générale

2 avenue du Stade de France

93218 SAINT-DENIS LA PLAINE Cedex

AFSSAPS

Monsieur J. Marimbert

Direction des Médicaments et des Produits biologiques

Département de la Coordination des Vigilances et de la GRIS

143/147 boulevard Anatole France

93285 SAINT-DENIS Cedex